

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 12 septembre 2022, à 19 h 30 à la salle du conseil.

Sont présents à cette séance: Mesdames Claudia Desbiens, Claudia Tremblay, Annie Desbiens et Martine Chrétien ainsi que Messieurs Rémi Brassard et Jean-Denis Martel.

Sous la présidence de Madame Claire Desbiens, mairesse.

La greffière-trésorière/directrice générale était présente.

## **OUVERTURE**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

2022-168

## **ORDRE DU JOUR**

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

### **1 Administration**

- 1.1 Présences
- 1.2 Ouverture
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> août 2022
- 1.5 Correspondances
- 1.6 Rapport des représentants du conseil
- 1.7 Rapport général de la mairesse
- 1.8 Rapport de la directrice générale
- 1.9 Demande d'entente – Dossier d'Alexandre Gaudreault-Godin et Caroline Godin
- 1.10 Demande déneigement – Relais Saint-André Coop de Solidarité
- 1.11 Autorisation ajout administrateur – RREMQ – Hélène Vandal
- 1.12 Renouvellement contrat service – Mégaburo

### **2 Finances**

- 2.1 Factures et liste des comptes pour approbation
- 2.2 Dépôt balance de vérification

### **3 Personnel**

- 3.1 Autorisation d'inscription – Colloque de Zone

### **4 Propriété et espaces loués**

- 4.1 Demande salle communautaire – Inter Action
- 4.2 Demande salle communautaire – Au Fil du temps
- 4.3 Demande salle communautaire – Relais St-André
- 4.4 Autorisation de signature – Promesse d'achat et vente terrain

### **5 Transport routier**

- 5.1 Problématique circulation – Gare de Chambord

### **6 Hygiène du milieu**

- 6.1 Demande modification clôture – Traitement des eaux
- 6.2 Demande modification des honoraires – Stantec - Traitement des eaux

### **7 Loisirs et culture**

- 7.1 Terrain de jeux – Remboursements d'inscription
- 7.2 Demande de collaboration – FADOQ
- 7.3 Demande d'aide financière – Mouvement Action Chômage
- 7.4 Demande de formation – Bibliothèque

### **8 Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 8.1 Demande CPTAQ -Ferme Alcasyl

### **9 Varia**

- 9.1 Demande Récif O2
- 9.2 Remboursement de frais – Olivier Boudreault
- 9.3 Mention de félicitations – Maison des jeunes

### **10 Période de questions**

### **11 Levée de l'assemblée**

2022-169

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2022**

Il est proposé par Madame Claudia Desbiens, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> août tel quel.

2022-170

**CORRESPONDANCE**

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 9 septembre 2022.

**RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL**

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent

**RAPPORT GÉNÉRAL DE LA MAIRESSE**

La mairesse fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC du Domaine-du-Roy et dans les comités dont elle est la représentante.

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale fait un rapport des divers travaux qui ont été effectués par les employés au cours du mois se terminant.

2022-171

**DEMANDE D'ENTENTE – DOSSIER D'ALEXANDRE GAUDREAU-GODIN ET CAROLINE GODIN**

ATTENDU QUE la municipalité est présentement en processus judiciaire avec Monsieur Alexandre Gaudreault-Godin et Madame Caroline Godin;

ATTENDU QU'une rencontre de médiation a eu lieu le 10 août 2022;

ATTENDU QUE Monsieur Alexandre Gaudreault-Godin et Madame Caroline Godin ont déposé une demande;

ATTENDU QUE la demande a été déposée au conseil en séance de travail le 12 septembre 2022;

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande déposée en médiation et de continuer les démarches judiciaires.

2022-172

**DEMANDE DÉNEIGEMENT – RELAIS SAINT-ANDRÉ COOP DE SOLIDARITÉ**

Le conseiller Monsieur Jean-Denis Martel déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil, soit étant le comptable externe. Le conseiller Monsieur Jean-Denis Martel confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote.

La conseillère Madame Claudia Tremblay déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil, soit la présidente du conseil d'administration. La conseillère Madame Claudia Tremblay confirme qu'elle n'a pas participé et qu'elle ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'elle ne votera pas et qu'elle ne tentera pas d'influencer le vote.

Les conseillers Madame Claudia Tremblay et Monsieur Jean-Denis Martel sortent de la salle. Le quorum est maintenu.

ATTENDU QUE le Relais Saint-André, Coop de solidarité n'a plus d'entrepreneur afin d'effectuer le déneigement de son stationnement pour la prochaine saison;

ATTENDU QU'un appel d'offres sera diffusé le 12 septembre 2022;

ATTENDU QU'aucun entrepreneur n'a officiellement ouvert de service de déneigement au sein de la municipalité;

ATTENDU QUE le Relais Saint-André, Coop de solidarité, a demandé au conseil la possibilité que la municipalité puisse effectuer le déneigement si aucune entreprise ne dépose une soumission;

Il est proposé par Monsieur Rémi Brassard, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande du Relais Saint-André, Coop de solidarité pour les raisons suivantes :

- La municipalité ne possède pas la délégation de pouvoir nécessaire pour effectuer du déneigement de particulier rendant cette pratique illégale;
- La municipalité ne possède pas les assurances requises, le personnel et les équipements.

Les conseillers Madame Claudia Tremblay et Monsieur Jean-Denis Martel reviennent dans la salle.

**2022-173**

### **AUTORISATION AJOUT ADMINISTRATEUR – RREMQ – HÉLÈNE VANDAL**

ATTENDU QUE madame Hélène Vandal effectue les paies et les paiements relatifs depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE pour ce faire, celle-ci doit obtenir une autorisation du conseil afin d'être ajoutée comme administrateur au RREMQ;

ATTENDU QUE le conseil désire régulariser cette pratique;

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

- QUE le nom de Maude Tremblay soit retiré des administrateurs et remplacé par celui d'Hélène Vandal.

**2022-174**

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT SERVICE – MÉGABURO**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu l'entente de renouvellement de service de Mégaburo pour son imprimante soit étant 0.0077 \$ par feuille pour le noir et blanc et 0.088 \$ par feuille pour l'impression couleur;

ATTENDU QUE l'offre de Mégaburo est la même que l'année précédente;

ATTENDU QUE la municipalité est satisfaite du service offert;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'offre de service de Mégaburo.

**2022-175**

### **FACTURES ET LISTES DES COMPTES POUR APPROBATION**

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 9 septembre 2022.

*Factures payées par la délégation de pouvoir des dépenses incompressibles par chèque et virement*

<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>	<b>N° chèque ou virement</b>
Agence du revenu Canada	DAS	3 037.26 \$	25010-56955
Authen-Tic info.	Mensualité service juillet	682.02 \$	19392
Authen-Tic info.	Mensualité services Août	1 141.90 \$	19392
Bell Canada	Téléphone cellulaire	144.75 \$	24214-95914
Bell Canada	Fax	151.71 \$	23013-58398
Bell Canada	Téléphone public	57.49 \$	19394

Hydro Québec	Électricité FADOQ 299 000 001 584	130.13 \$	25011-98104
Hydro Québec	Électricité Centre communautaire 299000754828	166.33 \$	25011-57622
Hydro Québec	Électricité Hotel de ville 299 000 754 919	225.72 \$	25011-76476
Hydro Québec	Électricité poste pompage 299 000 755 023	33.71 \$	25011-32342
Hydro Québec	Électricité caserne et garage municipal	167.75 \$	25011-94322
Hydro Québec	Électricité câble chauffant eau potable	47.79 \$	2501-39785
Hydro Québec	Électricité éclairage public	617.91 \$	25011-91421
Hydro Québec	Électricité 33 rue Lamy 299 000 754 760	197.69 \$	25011-14650
Hydro Québec	Électricité poste d'eau	341.75 \$	25011-04161
J.A. Raymond Beaulieu	Mensualité Centrale syst. Incendie septembre	36.68 \$	19393
J.A. Raymond Beaulieu	Mensualité Centrale syst. Incendie août	36.68 \$	19379
Mégaburo	Lecture compteur Noir	45.89 \$	19386
Mégaburo	Lecture compteur Couleur	93.75 \$	19386
MRC Domaine du Roy	Quote part évaluation	1 733.14 \$	19384
MRC Domaine du roy	Quote part transport adapté	180.70 \$	19384
MRC Domaine du roy	Quote part gestion mat. Résiduelle	5 762.25 \$	19384
MRC Domaine du Roy	MRC Service rendu Inspecteur	200.00 \$	19388
Revenu Québec	DAS	8 546.81 \$	25010-57391
Revenu Québec	Retard de réception relevé	350.00 \$	19382
SSQ Groupe Financier	Mensualité	2 963.64 \$	19389
Yves Émond	Contrat ent. Ménager août	475.00 \$	19383
<b>Total</b>		<b>27 568.45 \$</b>	

*Factures à payer selon le règlement numéro 2022-06 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire*

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
9199-1687 Louis Lapointe	Réparation égout principale, loc. pelle	362.17 \$	19390
Coop Chambord	Ponceau entrée de cour	226.46 \$	19395
Distribution DRB LTEE	Pneu tracteur pelouse, harnet fouet à gaz	190.83 \$	19396
Entreprise R.S.S. Gagné	Entente Niveleuse chemin St-Hilaire, Lac L'Abbé	558.19 \$	19397
Équipement industriel ELT	Foreuse à béton	221.30 \$	19399
Équipement industriel ELT	Lame scie à béton	226.62 \$	19399
Éric Fleury	Location de pelle	1 371.08 \$	19402
Eurofins	Test eau potable	707.10 \$	19398
Ferme Alcasyl Enr	Fossé Lac l'Abbé	896.81 \$	19401
Ferme des Montagnes	Fauchage fossé (juillet)	1 930.15 \$	19400
Fond information territoire	Mutation août	10.00 \$	19403
Fond information territoire	Mutation juillet	10.00 \$	19403
Maltais Ouellet	Pièces tracteur	84.71 \$	19407
Mégaburo	Commande papeterie	48.73 \$	19408
PG Solution	Configuration logiciel sur nouveaux ordinateurs	195.46 \$	19409
QTL Quincaillerie	Articles peintures	691.36 \$	19410
QTL Quincaillerie	Divers petits articles	360.88 \$	19410
QTL Quincaillerie	Crédit petits articles	(51.72) \$	19410
QTL Quincaillerie	Peinture gazébo	224.17 \$	19410
QTL Quincaillerie	Pompe submersible hôtel de ville	564.23 \$	19410
QTL Quincaillerie	Ciment banc d'allaitement	24.35 \$	19410
QTL Quincaillerie	Banc allaitement, petits articles	56.57 \$	19410
SPO Électrique	Installation sècheuse garage	288.63 \$	19411
Visa	Prélèvement automatique Voir document	2 123.99 \$	2022-08-24
Vision informatik	Configuration ordinateur Catherine	126.47 \$	19413
<b>Total</b>		<b>11 448.54 \$</b>	

*Facture à approuver payé par Visa*

Fournisseur	Description	Montant
Relais Saint-André	Essence	198.00 \$
Nutrinor energir St-Gédéon	Essence	130.01 \$
Relais Saint-André	Essence	49.99 \$
Relais Saint-André	Eau	3.99 \$
Relais Saint-André	Essence	39.99 \$
Relais Saint-André	Essence	150.01 \$
Pavex	Colle	72.43 \$
Pavex	Colle	289.74 \$
Ferlac	Peinture-pinceau-	241.02 \$
Relais Saint-André	Essence	70.01 \$
Relais Saint-André	Essence	234.00 \$
Relais Saint-André	Essence	50.25 \$
Relais Saint-André	Diésel	12.00 \$
Poste Canada	Info	47.83 \$
Cuizen Libre Service	Café	42.99 \$
Relais Saint-André	Repas	11.90 \$
<b>Total</b>		<b>1 644.16 \$</b>

*Factures à approuver avec résolution d'autorisation*

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
Authen-Tic	Authen-Tic ordinateurs de bureau	4 049.76 \$	19385
Génie Environnement	Étude sol garage (LCL. environnement )	13 216.38 \$	19380
MSH	MSH Plan et devis construction garage	4 484.03 \$	19381

Stantec	Suivi projet Traitement des eaux usées	9 266.99 \$	19387
<b>Total</b>		<b>31 017.16 \$</b>	

*Factures à approuver – Projet rechargement granulaire chemin de la Cavée*

Fournisseur	Description	Montant	N° chèque ou virement
9199-1687 Louis Lapointe	Transport gravier Cavée	2 653.06 \$	19390
9199-1687 Louis Lapointe	Transport gravier Cavée	3 338.59 \$	19390
9199-1687 Louis Lapointe	Transport gravier Cavée	3 778.91 \$	19390
Daniel Poitras	Excavatrice, Projet Cavée	20 652.39 \$	19405
Entreprise R.S.S. Gagné	Pelle fossé, Cavée	3 196.97 \$	19397
Entreprise R.S.S. Gagné	Entente Niveleuse chemin Cavée	3 585.12 \$	19397
Équipement industriel ELT	Rouleau compacteur Cavée	3 371.65 \$	19399
Ferme Alcasyl Enr.	Transport gravier Cavée	1 169.88 \$	19401
Ferme Alcasyl Enr.	Transport gravier Cavée	1 201.49 \$	19401
Inter-cité usinage	Gravier Cavée	1 886.27 \$	19404
Inter-cité usinage	Gravier Cavée	4 816.35 \$	19404
Location Sauvageau	Location véhicule	2 680.71 \$	19406
Location Sauvageau	Location véhicule	287.22 \$	19406
Transporteur en vrac	Camion projet Cavée 18-20 juillet	3 441.15 \$	19412
Transporteur en vrac	Camion projet Cavée 1er août	14 096.85 \$	19412
Transporteur en vrac	Camion projet Cavée 6-14 juillet	7 130.57 \$	19412
Transporteur en vrac	Camion projet Cavée 15 juin	2 095.08 \$	19412
Transporteur en vrac	Camion projet Cavée 15 - 20 juin	30 215.87 \$	19412
Transporteur en vrac	Camion projet Cavée 15 - 20 juin	6 057.40 \$	19412
Transporteur en vrac	Camion projet Cavée 15 juin	202.61 \$	19412
<b>Total</b>		<b>115 858.14 \$</b>	

Je soussignée, Catherine Asselin, directrice générale/greffière-trésorière, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Catherine Asselin  
Directrice générale /greffière-trésorière

**2022-176 DÉPÔT DE LA BALANCE DE VÉRIFICATION**

La directrice générale dépose aux membres du conseil la balance de vérification en date du 9 septembre 2022.

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt.

**2022-177 AUTORISATION D'INSCRIPTION – COLLOQUE DE ZONE**

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Catherine Asselin, directrice générale pour son inscription au Colloque de zone au coût de soixante dollars (60 \$) ainsi que les frais reliés au transport.

**2022-178 PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE – INTER ACTION**

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Murielle Harvey, présidente du Comité Inter Action Qualité de vie et de leur prêter la salle communautaire pour la tenue de l'assemblée générale selon la date qu'ils auront sélectionnée.

Attendu que ce prêt est consenti avec les conditions suivantes :

- La signature du contrat de location
- Le ménage fait après l'assemblée

**2022-179 PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE – AU FIL DU TEMPS**

Il est proposé par Monsieur Rémi Brassard, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Louise Trudel, présidente

du groupe Au fil du Temps et de leur prêter la salle communautaire pour la tenue de leur activité de la journée de la Culture le 22 octobre 2022.

Attendu que ce prêt est consenti avec les conditions suivantes :

- La signature du contrat de location
- Le ménage fait après l'assemblée

**2022-180**

### **PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE – RELAIS SAINT-ANDRÉ**

Le conseiller Monsieur Jean-Denis Martel déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil, soit étant le comptable externe. Le conseiller Monsieur Jean-Denis Martel confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera pas d'influencer le vote.

La conseillère Madame Claudia Tremblay déclare avoir un conflit d'intérêt particulier à l'égard de la question soumise au conseil, soit la présidente du conseil d'administration. La conseillère Madame Claudia Tremblay confirme qu'elle n'a pas participé et qu'elle ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'elle ne votera pas et qu'elle ne tentera pas d'influencer le vote.

Il est proposé par Madame Claudia Desbiens, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Jean-Denis Martel, comptable externe du Relais Saint-André et de leur prêter la salle communautaire pour la tenue de leur assemblée générale le 16 octobre 2022.

Attendu que ce prêt est consenti avec les conditions suivantes :

- La signature du contrat de location
- Le ménage fait après l'assemblée

**2022-181**

### **AUTORISATION DE SIGNATURE – PROMESSE D'ACHAT ET VENTE TERRAIN**

ATTENDU QUE la municipalité a octroyé le contrat de construction d'infrastructure d'interception et assainissement des eaux usées;

ATTENDU QU'une infrastructure chevauche le terrain municipal et le terrain d'un particulier étant Monsieur Léger Brassard, situé au 57 rue Principale;

ATTENDU QUE la municipalité doit se porter acquéreur de la partie de terrain utilisé;

ATTENDU QU'il est impossible pour le moment de statuer de la dimension exacte des besoins d'achat avant la fin des travaux;

ATTENDU QUE la direction générale et la mairesse ont rencontré le propriétaire du dit terrain afin d'en venir à une entente;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter :

- D'accepter le contrat de promesse d'achat et vente
- D'autoriser la mairesse, Madame Claire Desbiens et la directrice générale, Madame Catherine Asselin a signé ladite entente.

### **PROBLÈME CIRCULATION -GARE DE CHAMBORD**

Madame la mairesse fait un contre-rendu de sa rencontre avec le maire de Chambord. Une étude a été faite au niveau de la région afin de trouver des solutions aux différentes problématiques de partage de voix avec le CN. Une voie de contournement serait possible pour le passage entre Chambord et Saint-André. Les maires des deux municipalités demandent de l'aide des différents paliers gouvernementaux afin d'obtenir des aides financières. Ce problème engendre des problématiques au niveau de la sécurité publique, du transport scolaire ainsi que le transport régulier.

**2022-182**

### **DEMANDE MODIFICATION CLÔTURE – TRAITEMENT DES EAUX**

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de Stantec dans le dossier de construction des infrastructures d'interception et d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QUE dans les plans et devis, une clôture de 1.2 m avait été proposée afin d'entourer le terrain des bassins;

ATTENDU QUE la firme d'ingénieur et l'entrepreneur ont proposé de remplacer la clôture prévue par une d'une hauteur de 1.8 m;

ATTENDU QUE le changement engendrera des coûts supplémentaires approximatifs entre 20 000 \$ à 45 000 \$;

ATTENDU QUE la clôture prévue au devis respecte la réglementation et que la modification ne serait pas couverte par la subvention;

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de modification.

**2022-183**

#### **DEMANDE MODIFICATION DES HONORAIRES – STANTEC - TRAITEMENT DES EAUX**

ATTENDU QUE le projet de traitement des eaux devait se terminer en 2020;

ATTENDU QUE des retards ont été causés pour des raisons hors de contrôles (pandémie);

ATTENDU QUE des frais supplémentaires ont été engendrés par STANTEC dû à la prolongation pour un montant de seize mille sept cents dollars (16 700 \$);

ATTENDU QU'une demande a été déposée au conseil afin d'augmenter les honoraires pour pallier à ce prolongement;

Il est proposé par Madame Martine Chrétien, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande de STANTEC à condition:

- QU'une clause d'extension soit possible dans le contrat
- QUE ce soit le dernier montant supplémentaire de ce genre.

#### **TERRAIN DE JEUX – REMBOURSEMENTS D'INSCRIPTION**

En raison du manque d'une information importante, le conseil a décidé de reporter le point suivant à la prochaine séance.

**2022-184**

#### **DEMANDE DE COLLABORATION – FADOQ**

ATTENDU QUE la FADOQ a créé un calendrier avec des photos de la municipalité;

ATTENDU QUE la FADOQ désire vendre ses calendriers à la population;

ATTENDU QUE la FADOQ estime le coût de chaque calendrier soit abordable à l'achat par les résidents;

ATTENDU QUE la FADOQ demande une aide financière de 500 \$ afin de l'aider à diminuer le coût de vente;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande d'aide financière de la FADOQ pour un montant de 500 \$.

**2022-185**

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MOUVEMENT ACTION CHÔMAGE**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière du Mouvement action chômage;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît l'importance du mouvement pour leur soutien à la population;

ATTENDU QUE la municipalité a donné à plusieurs autres causes cette année pour de l'aide financière;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande d'aide financière.

ATTENDU QUE les bénévoles de la bibliothèque désirent offrir le service de prêt en ligne;

ATTENDU QU'une formation gratuite leur ait offert afin d'offrir ce service;

ATTENDU QUE les bénévoles ont désigné Madame Claudia Desbiens pour suivre la formation;

ATTENDU QUE pour s'inscrire, Madame Desbiens doit avoir l'autorisation du conseil municipal;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande d'inscription à la formation.

**DEMANDE CPTAQ -FERME ALCASYL ENR**

La société Ferme Alcasyl enr. est propriétaire des lots 5 398 082, 5 398 086, 5 398 087, 5 398 091, 5 398 092, 5 398 097, 5 398 762, 5 399 362, 5 399 363, 5 399 364, 5 399 365 et 6 326 471 du Cadastre du Québec d'une superficie totale de 286,72 hectares.

CONSIDÉRANT QUE le demandeur désire obtenir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, le renouvellement d'une autorisation d'utiliser une partie des lots 5 398 092, 5 398 097, 5 399 362, 5 399 363, 5 399 364 et 5 399 365 du Cadastre du Québec à une fin autre que l'agriculture pour continuer l'exploitation d'une sablière et l'utilisation du chemin d'accès d'une superficie totale de 1,85 hectare ;

CONSIDÉRANT QUE le site a été autorisé par la Commission le 15 décembre 2016 (autorisation 411 558) ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à prolonger de nouveau l'exploitation du site pour les 5 prochaines années ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin d'accès de la sablière est actuellement utilisé comme chemin de villégiature, comme chemin agricole et forestier et comme chemin d'accès aux 2 puits municipaux d'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean a toujours besoin de sable et de gravier pour l'entretien de son réseau routier ;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean ainsi que certaines entreprises dont ferme Alcasyl enr. ont besoin de sable et de gravier pour différents projets ;

CONSIDÉRANT QUE le potentiel agricole de l'emplacement visé est classé 0, 4, 5 et 7 ;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement visé ne peut être utilisé à des fins de culture du sol;

CONSIDÉRANT QUE l'emplacement visé est une sablière existante et qu'il n'y a pas ailleurs sur le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole un emplacement disponible, car cette demande vise à prolonger l'exploitation sur un site déjà en opération ;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation n'aura pas de conséquences négatives sur les activités agricoles existantes du secteur et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation n'aura pas d'impact négatif sur les établissements de production animale du secteur ;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation n'aura pas d'impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles ;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation n'aura pas d'effet négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et la région ;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation ne diminuera pas la superficie de cette propriété foncière ;

CONSIDÉRANT QU'un refus de la part de la Commission aura des conséquences économiques négatives pour la collectivité et pour l'entreprise ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur ;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité que ce conseil municipal recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter le renouvellement de cette demande d'utilisation non agricole pour sur une partie des lots 5 398 092, 5 398 097, 5 399 362, 5 399 363, 5 399 364 et 5 399 365 du Cadastre du Québec pour continuer l'exploitation d'une sablière et l'utilisation du chemin d'accès d'une superficie totale de 1,85 hectare.

Le conseiller Monsieur Rémi Brassard quitte la séance à 20 h 29. Le quorum est maintenu.

**2022-188**

### **DEMANDE RÉCIF 02**

ATTENDU QUE le Récif organise une activité le 4 novembre 2022 mettant en lumière plusieurs enjeux tels que l'accès à des logements abordables et aux services de garde;

ATTENDU QUE l'activité est gratuite;

ATTENDU QUE Madame Claudia Desbiens souhaite participer à cette activité;

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Jean-Denis Martel et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande d'inscription à l'activité.

**2022-189**

### **REMBOURSEMENT DE FRAIS – OLIVIER BOUDREULT**

ATTENDU QUE lors des travaux du chemin de la Cavée, la municipalité devait se départir de terre de remplissage;

ATTENDU QUE Monsieur Olivier Boudreault a fait la demande pour obtenir de la terre de remplissage;

ATTENDU QUE lors de la livraison, une erreur de communication a fait en sorte que le camion a endommagé la propriété de Monsieur Boudreault;

ATTENDU QUE Monsieur Boudreault a déboursé des frais de six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et vingt sous (697.20 \$) afin de réparer sa propriété;

ATTENDU QUE Monsieur Boudreault a fait une demande de remboursement de ses frais à la municipalité;

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Claudia Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande de Monsieur Boudreault et de lui rembourser le montant de six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et vingt sous (697.20 \$).

**2022-190**

### **MENTION DE FÉLICITATIONS – MAISON DES JEUNES**

Le conseil municipal souhaite faire une mention de félicitations à la Maison de jeunes pour leur activité d'ouverture. Cette activité a été fort appréciée de la communauté. Ceux-ci ont ouvert la porte à l'ensemble de la population.

Il est proposé par Monsieur Jean-Denis Martel, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers de leur acheminer cette mention de félicitations.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des citoyens viennent poser des questions.

**2022-191**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Martine Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 50.

---

**Claire Desbiens**  
**Mairesse**

---

**Catherine Asselin**  
**Directrice générale**  
**/greffière-trésorière**

#### **SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LA MAIRESSE**

Je, Claire Desbiens, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec